

JUSTICE

**Nîmes** Valise de cocaïne : peines alourdies en appel

Une quasi-émeute est survenue mardi à Nîmes vers 20 h au moment d'un délibéré de la cour d'appel. La chambre correctionnelle a aggravé les sanctions prononcées en première instance dans l'affaire dite de la valise de cocaïne. En juillet 2008, des passeurs, voyant un immense déploiement de police, s'étaient réfugiés dans un supermarché du Boulou (P-O). En fait, les policiers étaient en nombre pour un déplacement ministériel destiné à montrer la lutte contre les go-fast. De leur côté, les trafiquants avaient caché deux kilos de coke (pure à 97%) dans une valise rangée au rayon bagage. Une mamie achète le bagage et se plaint d'y trouver de la poudre. Une enquête est ouverte. Elle a conduit à un coup de filet et des condamnations (en 2013) jusqu'à quatre ans ferme. Hier, la cour est allée jusqu'à dix ans contre un récidiviste.

H. R.

FAITS DIVERS

**Gard** L'incendiaire retrouvé chez lui

L'homme, recherché pour avoir mis le feu au domicile de son ex-compagne, dans la nuit de dimanche à lundi, à Saint-Martin-de-Valgaugues, a été retrouvé. Il s'était d'abord caché dans le quartier, le temps de l'intervention des sapeurs-pompiers et des gendarmes. Puis, ivre et sous l'emprise de médicaments, il était revenu dormir dans sa caravane, près de la maison incendiée. Il a été conduit à l'hôpital d'Alès et sera entendu quand son état le permettra.

**P-O** 46 kg de shit abandonnés sur l'A9

Dans la soirée de lundi, les policiers de la Police aux frontières (Paf) ont intercepté une 407 immatriculée dans l'Essonne qui tentait d'échapper à leur contrôle, au niveau du péage de l'A9, au Boulou. Alors que le conducteur avait pris la fuite, les enquêteurs ont découvert dans son véhicule deux sacs contenant 46 kg de résine de cannabis. L'intéressé a finalement été retrouvé, tôt, mardi matin, marchant le long de la D900.

**Hérault** Suicide du maire de Mudaison

Cyril Rouquette s'est donné la mort mardi matin, en se jetant sous un train. Son corps a été retrouvé 800 m après le pont de la mairie de Saint-Aunès. Ancien conseiller municipal, Cyril Rouquette, âgé de 53 ans, avait été élu premier édile de Mudaison après une campagne longue et difficile. Ce militant PS, marié et père de deux enfants, était chef de service à Pôle emploi. La nouvelle de sa mort a jeté la consternation à Mudaison, et provoqué l'incompréhension de son équipe qui devait se réunir, mardi, en bureau municipal.

# Facebook, un procureur contre la page antiradar

**Rodez** | Première en France : des internautes de l'Aveyron en justice pour avoir utilisé le réseau social comme alerte.

C'est le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Rodez qui a porté le fer : « Il faut tuer ça dans l'œuf. Cela met en péril tous les contrôles routiers », affirmait-il récemment dans les colonnes du quotidien départemental *Centre Presse*... Au total, dix personnes sont poursuivies et comparaitront en correctionnelle, à Rodez, le 9 septembre prochain. Tout l'objet de ce procès sera de savoir si - et en quoi - le groupe baptisé « le groupe qui te dit où est la police en Aveyron » est en infraction. « Ce n'est pas interdit par la loi. Or la justice n'est pas là pour donner à la loi un sens qu'elle n'a pas », rétorque l'avocat Remy Josseaume, contacté ce mardi, qui représente plusieurs mis en cause. C'est, à n'en pas douter, le premier acte d'un bras-de-fer qui souligne une nouvelle fois la difficile intégration des moyens technologiques à la société... Si la Justice passe à l'offensive, on peut, en effet, supposer (le procureur Yves Delpérié n'étant pas joignable mardi) que c'est aussi parce que le phénomène est en train de prendre de l'ampleur.

« Poursuivons les gendarmes du Var et des Yvelines, qui informent de leurs contrôles »

M<sup>e</sup> Josseaume, avocat de plusieurs membres du groupe

Ils sont en effet près de 9 000 internautes à suivre cette communauté sur Facebook, qui informe (presque) en temps réel de l'installation de radars ou de la présence de contrôles sur les routes du département. Une pratique qui agace le procureur de la République de Rodez. Sur *LeFigaro.fr*, il insiste : « J'ai décidé de réprimer les gens qui cherchent à échapper à la loi et c'est une première (...) C'est lamentable que certains préviennent de l'installation des radars. » Il faut savoir que la toile s'étend plus vite, sans doute, que le maillage-radar du territoire. Plus de cinquante groupes identiques à celui de l'Aveyron existent déjà en France, leur communauté allant de 2 000 à 9 000 membres et même jusqu'à « près de 40 000 en Île-de-France », selon M<sup>e</sup> Josseaume. Pour ce dernier, c'est « l'hypocrisie du système » qu'il faut condamner. Une hy-



Photo D. B.

■ Annoncer un contrôle sur Facebook, un délit possible de condamnation ?

pocrisie qui a notamment présidé à l'encadrement des outils dédiés au signalement des radars fixes que proposaient Coyote, Wikango et autres applications : « Désormais, il ne signalent plus les radars mais les "zones de danger", où sont installés les radars », explique Remy Josseaume.

L'avocat poursuit : « J'ai tenté à plusieurs reprises d'alerter les services de l'État à propos de Coyote, mais je n'ai jamais obtenu de réponse. Ce n'est pas en s'en prenant au simple citoyen que l'on fera évoluer les choses. Au procès, je poserai donc la question. Il faut aussi condamner les GPS qui annoncent les "zones de danger", le magazine *Auto-Plus* qui publie régulièrement les positions des radars. Et pourquoi pas poursuivre aussi les gendarmes du Var ou des Yvelines, qui informent de leurs contrôles à venir, au nom de la sécurité... » Mais ces opérations ont, selon le procureur Delpérié « une portée pédagogique pour appeler à la prudence », ce qu'il ne semble pas reconnaître à la communauté Facebook... « Je pense que le procureur ne fait pas une bonne interprétation de la loi », insiste M<sup>e</sup> Josseaume qui attend de ce procès un éclaircis-

sement définitif : « Une jurisprudence va forcément se dégager », souligne l'avocat qui affirme sa volonté d'aller « jusqu'en appel ou en cassation s'il le faut. Et je pense que le procureur Delpérié ira lui aussi jusqu'au bout... » Faut-il s'attendre, dans les prochains mois, à avoir quelques milliers de personnes convoquées devant les tribunaux ?

PHILIPPE MOURET  
pmouret@midilibre.com

► Pour certains mis en cause, qui ont vertement commenté l'action des forces de l'ordre sur Facebook, il s'agira également de répondre d'un « outrage public. »

« Information »

Pour les usagers de Facebook, c'est « le droit à l'information » qui serait bafoué en cas de condamnation. « Il n'existe en droit positif français aucune incrimination claire et précise pour sanctionner les automobilistes qui avertissent les autres usagers de l'existence d'un contrôle de police (...) » soulignent-ils en citant : Dijon, 17 mai 1990 : *Juris-Data* n° 042817 (lequipement.fr).

# Un violeur en série près d'Avignon ?

**Vaucluse** | L'homme agit le matin, en escaladant les balcons.

Les policiers l'ont surnommé « le violeur des balcons ». Et depuis vendredi, la PJ d'Avignon se demande s'il n'est pas de retour, après avoir disparu pendant huit mois. Au matin de ce 6 juin, cet homme encaoulé et ganté, de forte carrure, a escaladé la façade d'un immeuble, près de la gare de Montfavet, dans l'agglomération avignonnaise. Pour s'attaquer ensuite à une jeune femme, qui vivait seule dans son appartement. Elle a réussi à le convaincre qu'elle n'était pas en état d'avoir des relations sexuelles : l'homme a pris la fuite, sans insister outre mesure.

Un comportement qui fait inévitablement penser à celui de ce pervers qui a frappé à cinq reprises, entre les mois d'août et d'octobre 2013, à Montfavet et à Avignon. Quatre viols, une tentative, et une manière d'opérer similaire. L'homme



M. E.

■ Les policiers du Vaucluse multiplient les investigations.

agit au petit matin, en passant par les balcons, et s'en prend à des jeunes femmes qui sont toujours seules à leur domicile. Comment le sait-il ? Mystère. « On n'exclut pas qu'il fasse des repérages », indique une source proche du dossier. L'homme a d'autres manies, notamment le souci presque

maladif d'éviter de laisser le moindre indice, la plus infime trace corporelle qui puisse permettre d'établir son profil génétique. C'est ainsi qu'il oblige ses victimes à se laver, puis à nettoyer à l'eau de javel les pièces où il s'est trouvé. Il disparaît ensuite, laissant ces jeunes femmes

traumatisées. Est-ce le retour de la chaleur, synonyme de fenêtres laissées ouvertes, qui explique sa réapparition la semaine dernière ? S'était-il absenté pendant plusieurs mois de la région ? Ou s'agit-il d'un autre individu, qui se soit choisi un modèle ?

« Ce qui est sûr, c'est que le mode opératoire est assez comparable », indique un enquêteur. Mais tout cela reste à confirmer. »

Reste en tout cas à appeler les jeunes femmes vivant seules à un minimum de prudence, surtout si leur logement est accessible depuis la rue. En attendant, la PJ et les policiers d'Avignon multiplient les investigations sur le terrain, en espérant arriver à faire progresser leur enquête avant que l'homme ne frappe à nouveau.

FRANÇOIS BARRÈRE  
fbarrere@midilibre.com

TÉLEX

● **CORRUPTION** Deux agents municipaux de Lille ont été révoqués et deux autres sont suspendus. Ils sont soupçonnés de complaisance à l'égard de commerçants dont ils ne verbalisaient pas les véhicules en infraction en échange d'avantages.

● **POLICE** Alliance, syndicat de gardiens de la paix, a saisi le ministre de l'Intérieur sur une écoute qui aurait été « trafiquée » dans l'enquête sur les dérives présumées de policiers de l'ex-BAC Nord de Marseille. L'IGPN dément.

● **CLIMAT** 25 000 délégués viendront à la conférence de l'ONU sur le climat à Paris fin 2015, où 195 pays doivent sceller un accord pour limiter le réchauffement.

● **DIAMANT** Le joaillier américain Tiffany & Co a inauguré à Paris un magasin sur les Champs-Élysées, où a été exposé pour l'occasion son célèbre diamant jaune de 128 carats, *Tiffany Diamond*, acquis en 1878. Audrey



Hepburn fut la seule femme à le porter, pour la promotion du film *Breakfast at Tiffany's* en 1961 (photo AFP).

● **LANGÉAC** Geneviève Fustier, 77 ans, présidente d'une association de Langeac (Haute-Loire) s'est rasé la tête pour faire annuler un permis de construire remaniant une école communale délabrée. Selon elle c'est un emblème du patrimoine local, en tuf volcanique, près de la Collégiale Saint-Gal, classée.

● **ROUGEOLE** Des milliers d'enfants sont menacés de mort ou d'infirmité par une épidémie de rougeole en Somalie, pays ravagé par 20 ans de guerre, écrit l'ONU.

● **EMBRYONS** Quatre poulains issus d'un transfert d'embryons génotypés et cryoconservés, sont nés au Haras du Pin (Orne), pour la première fois en Europe. La conservation des embryons est complexe chez le cheval.

● **CRÉMATION** Les enfants dormaient dans la voiture pendant qu'il brûlait le cadavre de sa femme au bord de la route forestière d'Arbonne : le procès de Grégory Tarmoul, ex-employé du ministère de la Défense, s'ouvre aux assises de Seine-et-Marne. A 37 ans, il risque la prison à vie pour le meurtre de Line Tchandé Simo, avec qui il eut deux enfants. La Camerounaise, rencontrée sur internet, est morte étranglée après des soupçons d'adultère.

● **AUBERVILLIERS** Une victime de l'incendie d'un immeuble d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) samedi a succombé à ses blessures, portant le bilan à trois morts et trois blessés graves.